

locataire à titre gratuit sans bail+ déces du propriétaire

Par roinita, le 05/06/2009 à 13:37

Bonjour,

ma mère est logée depuis une quarantaine d'années à titre gratuit et sans bail par un ami. Ce monsieur est décédé il y a 4 mois,la maison revenant à sa femme (ils n'avaient pas d'enfants). Peut-on expulser ma mère légalement?

la nouvelle propriétaire n'est plus capable de gérer ses biens et un tuteur doit être nommé. Si celui-ci est un de ses neveux , peut-il vendre la maison?

d'avance merci pour votre réponse